

## La campagne agricole échappe de justesse à la sécheresse

# Pluie salvatrice

**A**près avoir durement souffert des aléas climatiques, la campagne agricole se rattrape avec les récentes pluies. Des pluies qui ont mis du baume aux cœurs des agriculteurs et ont quelque peu dissipé le spectre de la sécheresse qui pesait de tout son poids sur nos campagnes. Quelques jours avant ces précipitations salvatrices, les agriculteurs étaient inquiets. Et le ministère de l'Agriculture aussi.

Le cumul pluviométrique enregistré, au 21 février 2002, s'élevait à seulement 164 mm contre 235 mm en année normale, soit un déficit de près de 30 %.

À l'exception de la zone Nord-Est, le département de l'Agriculture indiquait que ce déficit pluviométrique touche toutes les régions. L'exemple de la région de la Chaouia est à ce titre inquiétant. La situation hydrique y est en effet caractérisée par la "gravité" du déficit en eau. Le déficit concerne l'ensemble du territoire régional et il est plus prononcé vers le sud.

### Enthousiasme

À Khouribga, par exemple, 34 % des cultures céréalières se trouvent dans un état médiocre à cause du retard des précipitations et du froid que connaît la province. Selon la direction provinciale de l'Agriculture (DPA), l'état végétatif actuel des céréales d'automne demeure moyen dans l'ensemble, dans la province où pour les blés (dur et tendre), 70 % des superficies emblavées sont dans un état moyen alors que pour l'orge 60 % sont dans un état médiocre.

La DPA ajoute que les superficies emblavées dans la province au cours de la campagne agricole 2001-2002 s'élèvent à 156.000 hectares, soit 89 % de la moyenne des réalisations durant les 20 dernières années. Les agriculteurs ont été en effet enthousiasmés par les fortes précipitations qu'a connues la province de Khouribga et l'ensemble du Royaume au cours du mois de décembre dernier et par la disponibilité en quantités suffisantes des semences dans les marchés locaux.

En dépit de ces pluies qui ont atteint en moyenne 148 mm, la province enregistre un déficit de 24 % par rapport à la moyenne observée durant la même période au cours des vingt dernières années. Au niveau national, les chiffres sont encore plus inquiétants.

Le département de l'Agriculture annonce que pour le Bour, les superficies à état végétatif médiocre sont estimées à 1.400.000 Ha (contre 700.000 Ha au 08 février) alors que celles perdues avoisinent 50.000 Ha (contre 20.000 Ha au 08 février).

Le seul constat positif concerne les superficies irriguées (360.000 Ha) où l'état des céréales est moyen (31 %) à bon (63 %) et

les cultures sucrières dont l'état végétatif est bon dans l'ensemble.

### Impact

S'agissant du taux de remplissage des barrages à usage agricole, le ministère indique que les réserves s'élèvent à près de 5,8 mil-

liards de M3, soit un taux global de remplissage d'environ 43%. C'est ainsi que le taux de remplissage des barrages à usage agricole de la Moulouya est de 83%.

Ce taux est de 75% au Loukous, 67 % au Gharb et il est inférieur à 22 % pour les autres périmètres irrigués.

Conclusion : Si l'impact positif des récentes

précipitations est indéniable, il n'en demeure pas moins que la récolte céréalière reste tributaire des conditions climatiques qui prévaudront durant la très prochaine phase printanière, une phase qui coïncide d'ailleurs avec une période sensible de développement des céréales d'automne. □

R.S.

WILAYA DE LA REGION  
DE FES BOULEMANE

DEPARTEMENT  
DU TOURISME

AGENCE URBAINE ET DE  
SAUVEGARDE DE FES

## AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AVEC PRESELECTION POUR L'ELABORATION DE L'ETUDE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE FES

**L**a Wilaya de la Région de Fès-Boulemane, le Département du Tourisme et l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès, en collaboration avec le Conseil Régional de Fès-Boulemane et la Communauté Urbaine de Fès, lancent un appel d'offres international avec présélection pour la sélection de consultants pour l'élaboration d'une étude de développement touristique de Fès.

Le jeudi 28 mars 2002 à 15h00, il sera procédé dans les bureaux de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès, à l'admission des candidats à l'appel d'offres avec présélection pour l'élaboration d'une étude de développement touristique de Fès.

Le dossier de présélection peut être retiré à l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès.

Le contenu, ainsi que la présentation des dossiers des candidats, doivent être conformes aux dispositions de l'Article 50 du Décret n°2-98-482 du 11 Ramadan 1419 (30 décembre 1998) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État, ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et leur gestion.

Les candidats peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités,
- Soit les remettre au Président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 26 du Décret n°2-98-482 précité.

Les concurrents peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de l'Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès et auprès du Département du Tourisme aux adresses indiquées ci-dessous.

| Nom                  | Entité                                 | Adresse                               | Tél.                         | Fax          | E-mail                 |
|----------------------|--|---------------------------------------|------------------------------|--------------|------------------------|
| Mohamed Aberbach     | Agence Urbaine et de Sauvegarde de Fès | Av. Allal Ben Abdellah B.P.2448 Fès   | 055.65.12.36<br>055.65.35.74 | 055.65.36.02 | ausf@iam.net.ma        |
| Mohamed Amine Ahlafi | Dpt. Tourisme                          | 64, Av. Fal Ouled Oumeir, Agdal Rabat | 037.77.06.35                 | 037.77.06.26 | ahlafi@tourisme.gov.ma |